

*Questions orales**[Traduction]*

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je remercie le député d'Abitibi d'avoir posé cette question qui revêt un caractère important non seulement pour les habitants de Umiujaq, mais aussi pour ceux du Nord.

Le problème, monsieur le Président, c'est que la subvention pour les services postaux, qui était offerte depuis plusieurs années, est abolie cette année. Depuis le 31 janvier 1990, certaines localités du nord du Canada font face à des augmentations de tarif substantielles.

Mon prédécesseur a annoncé, le 19 janvier, que l'incidence de ces augmentations de tarif serait étroitement surveillée. Nous examinons de près la possibilité que les collectivités du Nord subissent un effet négatif. Le ministre de la Santé exerce une surveillance vigilante pour s'assurer que la santé des gens du Nord ne sera pas touchée. Un rapport nous sera présenté d'ici peu, et nous corrigerons la situation le plus vite possible.

* * *

LA TAXATION

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, puisque le ministre des Finances est absent, j'adresserai ma question au premier ministre. Le 29 janvier, le ministre des Finances a déclaré à la Chambre qu'environ neuf milliards de dollars de recettes provenant de la taxe de vente fédérale étaient le produit de la taxe sur les intrants d'entreprises.

Le premier ministre sait que cette taxe imposée à l'entreprise est soit amortie par réduction des bénéfices, soit répercutée sur les consommateurs par l'intermédiaire d'augmentations de prix, tout comme dans le cas de l'impôt des sociétés.

Le premier ministre sera-t-il d'accord pour dire que remplacer la taxe sur les ventes des fabricants par la TPS équivaut à remplacer l'impôt des sociétés par une taxe majorée pour les consommateurs et que cela donne lieu à la plus importante diminution de l'impôt des sociétés que nous ayons jamais connue au Canada?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Non, monsieur le Président, nous ne saurions être d'accord.

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, cette question a été posée à maintes reprises et le gouvernement refuse toujours d'admettre que, en réduisant le

fardeau fiscal des sociétés lié à la taxe sur les ventes des fabricants, il alourdit celui des particuliers.

[Français]

Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Les fonctionnaires de Revenu Canada savent qu'il sera impossible de mettre en oeuvre la TPS en janvier prochain, et ce pour des raisons administratives.

Quand le ministre va-t-il reconnaître que la mise en place de la TPS en janvier va créer un fiasco administratif et que la seule raison que le gouvernement tient absolument à cette date, c'est qu'il espère que les Canadiens auront le temps d'oublier et de lui pardonner la TPS avant les prochaines élections?

[Traduction]

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, si le député avait prêté attention au cours des six à huit derniers mois, il saurait que je fais périodiquement des déclarations publiques, à la Chambre et ailleurs, pour informer les députés et les Canadiens des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la TPS, une modification apportée au régime fiscal qui va profiter au Canada et aux Canadiens, permettre à notre industrie de soutenir la concurrence internationale et fortifier, améliorer et enrichir le pays.

• (1500)

Je peux assurer à la Chambre que nous faisons des progrès satisfaisants. Nous sommes dans la bonne voie. Je garantis à la Chambre que l'entrée en vigueur de la taxe le 1^{er} janvier 1991 se fera en douceur et profitera à tous les Canadiens.

* * *

LE LIBRE-ÉCHANGE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, j'adresse ma question au même ministre.

Comme il le sait, la signature de l'Accord de libre-échange a entraîné pour les économies frontalières une importante hémorragie qui se manifeste par une hausse de 19 p. 100 des traversées et de 85 p. 100 des achats déclarés. Comme l'affirmait le président du syndicat des douaniers: «Alléchés par les promesses du libre-échange et de prix bas, les Canadiens vont au sud en nombre record.»

Le gouvernement fédéral propose aux provinces, en échange de l'application de la TPS, la possibilité de prélever la taxe provinciale sur ces achats. Voici ma question: en alourdissant par de nouvelles taxes la charge